

raîtra. Dans un an environ, je crois, la société transportera 500 millions de pieds cubes par jour, soit l'équivalent de 183 milliards de pieds cubes par année. Dans ces conditions, nous avons un état financier fondé sur des prévisions. En 1960, sur la base de 183 milliards de pieds cubes, la société prévoit payer aux actionnaires ordinaires, qui ont placé \$10 chacun, 5 p. 100 par année, et aux actionnaires fondateurs 6 p. 100 plus un certain pourcentage par année, et aux actionnaires privilégiés, qui ont acheté leurs actions à \$3.32, environ 15 p. 100 par année.

On croirait que c'est un rendement suffisant et équitable pour un service d'utilité publique. Rien ne cloche dans ce calcul fondé sur des prévisions, du point de vue de la sécurité de l'entreprise. En somme, la *Trans-Canada* sera un monopole, et si le projet est approuvé, ce sera une entreprise extraordinairement profitable, bien plus profitable que ces calculs d'avenir l'indiquent, car il y a un autre projet dont la réalisation, par l'acheminement de 235 milliards de pieds cubes par année, entraînerait le transport d'environ 650 millions de pieds cubes par jour par cette canalisation. Nous aurons dans l'Ouest un pipe-line qui peut transporter au moins 720 millions de pieds cubes.

Deux cents millions de pieds cubes seront écoulés à Emerson. On utilisera les cinq cents autres millions pour desservir le Canada. Il est bien possible,—si le besoin est aussi grand qu'on nous l'a fait croire,—que les ventes de cette société se rapprochent de 235 milliards de pieds cubes dans très peu d'années. Mais, dans ce cas, quelle sera la situation des profits et pertes de la société en regard des recettes qu'elle prévoit encaisser.

Elle prévoit que le Gouvernement aura été remboursé en 1962 et qu'après avoir tenu compte des frais de dépréciation, après avoir payé l'intérêt sur les obligations et acquitté l'impôt sur le revenu, elle aura à sa disposition une somme de près de 10 millions de dollars à l'intention de ceux qui auront placé leur argent dans les actions de cette société. Ceux qui ont établi ces prévisions disent que les dividendes versés au cours de ces années seront d'environ 15 p. 100 pour celui qui a acheté une action de \$10, de près de 20 p. 100 pour les fondateurs et l'équivalent de 45 p. 100 pour les personnes exceptionnellement chanceuses qui auront acheté les actions à \$3.32.

Avons-nous raison de croire que ces chiffres sont exacts? D'après ce que le ministre des Finances a dit l'autre soir, je crois que nous pouvons les accepter, car il s'est montré très optimiste sur l'avenir de cette société.

Comme le rapporte la page 4294 du *hansard*, il a dit:

Dieu merci, si l'entreprise est mise en marche, nous aurons ensuite assez d'argent pour répondre à toutes ces demandes.

Il parlait du revenu que le Gouvernement toucherait sous forme d'impôts. Lorsqu'on a relevé cette exagération patente il a dit ceci:

Tout en restant dans les limites de la prudence, je puis dire que j'ai parfaitement raison; c'est littéralement vrai: nous aurions assez d'argent pour toutes ces entreprises...

Il voulait parler de toutes les entreprises auxquelles le Gouvernement songeait à ce moment-là. Par conséquent, le ministre des Finances estime que cette entreprise sera très profitable. Les seuls qui ne sont pas de son avis se sont ceux qui l'ont lancée; ceux qui ont les moyens d'avancer les fonds mais qui refusent de le faire, ceux qui demandent à la Chambre et au Gouvernement, ces millionnaires indigents, qui demandent que les contribuables canadiens avancent des fonds à la *Trans-Canada*, société qui sera en mesure de verser des bénéfices de près de 20 p. 100 sur ces actions.

Où est l'attrape? Où est la ruse? On serait porté à croire qu'il doit y avoir quelque chose de bien répréhensible. Il n'y a guère de chausse-trape. La réponse est que ces sociétés étrangères prennent les Canadiens pour des poires et sont en train de leururr le Gouvernement, qui passera ce leurre à notre population.

Considérons les éléments d'actif de seulement deux des sociétés qui ont des intérêts financiers dans la *Trans-Canada Pipe Lines*. Elles possèdent presque un tiers des actions de cette société. Je ne parle pas maintenant des filiales canadiennes. Je parle de la société mère aux États-Unis, l'une des sociétés mères étant la *Gulf Oil* et l'autre, la *Continental*. L'actif réuni de ces deux sociétés, suivant les statistiques les plus récentes que j'ai sous la main—et elles datent de deux ans—atteint presque 2 milliards et demi. L'excédent gagné de la *Gulf Oil*, il y a deux ans, atteignait à lui seul 658 millions. L'excédent gagné de la *Continental* s'établissait à 204 millions. Voilà le total de l'excédent gagné de deux des sociétés qui possèdent un tiers de toutes les actions de la *Trans-Canada*; il est de 862 millions. Et pourtant, elles ne peuvent trouver 80 millions pour financer même le tronçon ouest de ce pipe-line.

Qu'en est-il de leurs avoirs en espèces et de leurs titres? La *Gulf Oil* avait 379 millions en espèces et en titres; la *Continental* avait 70 millions en espèces et en titres. Au total, c'est une valeur de 449 millions qui pourrait être presque instantanément convertie en espèces. Et pourtant, ces capitalistes ne peuvent